



COMMUNE DE  
CHESEAUX-NOREAZ

**Préavis municipal No 37/26 relatif à une demande de crédit cadre de CHF 132'000.- pour la valorisation de l'aire de jeux et de l'espace public aux abords du bâtiment communal.**

## **1. Contexte et objectifs du projet**

Dans le cadre de la mise en conformité de l'aire de jeux communale, la Commune de Cheseaux-Noréaz souhaite développer un projet global intégrant des aménagements paysagers durables, tant sur l'esplanade que sur le coteau, ainsi qu'une requalification de l'espace public. L'objectif est de renforcer le rôle de ce lieu comme espace de rencontre multigénérationnel.

Dans un premier temps, un bureau d'architectes-urbanistes a été mandaté pour une étude, dont le coût de réalisation s'élevait à CHF 348'000.-. Jugé trop élevé, ce montant a conduit la Municipalité à privilégier une approche alternative consistant à solliciter directement des offres auprès d'entreprises et prestataires régionaux, tout en conservant les éléments essentiels du projet initial.

### **Contexte**

La place de jeux actuelle, réalisée au début des années 2000, est très fréquentée tant par les habitants que par des visiteurs. Malgré un entretien régulier et des contrôles annuels effectués par un prestataire spécialisé, plusieurs installations présentent aujourd'hui des signes d'usure. Certaines ont déjà été remplacées pour des raisons de sécurité, tandis que d'autres doivent l'être prochainement. Par ailleurs, les normes de sécurité ont évolué et ne sont plus entièrement respectées. Enfin, l'espace souffre d'un manque de végétalisation, étant actuellement principalement engazonné.

### **Objectifs**

- Renouveler les infrastructures de jeux en proposant des équipements adaptés à tous les âges
- Créer un espace multigénérationnel favorisant les échanges
- Valoriser l'espace public par une végétalisation durable et diversifiée
- Répondre aux normes de sécurité actuelles, notamment par la création d'une séparation végétale avec la route
- Aménager une zone ombragée, en particulier autour de l'espace de pique-nique

## **2. Justification du besoin et impact attendu**

### **Besoins identifiés**

Les dalles antichocs sont en fin de vie et doivent être remplacées. Les jeux à bascule destinés aux jeunes enfants sont vétustes et seront renouvelés. Un nouvel équipement d'équilibre permettra d'élargir l'offre aux enfants plus âgés.

L'espace manque actuellement de mobilier (tables et assises). Une réorganisation permettra d'améliorer le confort des usagers, notamment grâce à l'installation d'une table de pique-nique.

La sécurité du site doit également être renforcée : une haie d'arbustes sera plantée afin de créer une barrière naturelle entre la place de jeux et la route située en contrebas.

Enfin, la végétalisation du talus et des abords du bâtiment communal contribuera à améliorer l'image et l'attractivité du site.

### **Bénéfices attendus**

- **Pour les enfants** : un espace de jeu renouvelé, sécurisé et stimulant
- **Pour les familles et les aînés** : un lieu convivial favorisant les échanges intergénérationnels
- **Pour la Commune** : une valorisation du patrimoine public, une amélioration de l'attractivité et une image renforcée en matière de durabilité

## **3. Description des actions envisagées**

### **Rénovation de la place de jeux**

- Remplacement des dalles antichocs
- Renouvellement des jeux à bascule
- Installation d'un nouvel équipement d'équilibre
- Mise en place d'une table de pique-nique avec bancs

### **Aménagement de l'espace public**

- Requalification des accès, notamment côté sud
- Amélioration de la visibilité et de la perspective de l'entrée de l'administration
- Installation d'arceaux à vélos
- Mise en place d'une pergola végétalisée
- Création d'une nouvelle signalétique du bâtiment communal

### **Végétalisation durable**

- Création d'une prairie fleurie à l'entrée du site
- Aménagement du talus avec plantations d'arbustes et de vivaces
- Plantation d'une haie pour sécuriser la place de jeux et créer des zones ombragées

## 4. Plan de financement

### Coût total estimé

• Nouveaux jeux et mobilier. Fourniture de nouvelles dalles :	CHF 32'000.-
• Végétalisation et aménagement de l'espace public :	CHF 75'000.-
• Pergola métallique avec câbles	CHF 11'000.-
• Nouveau panneau communal et fixation	CHF 4'500.-
• Divers et imprévus	<u>CHF 9'500.-</u>
<b>Total TTC</b>	<b>CHF 132'000.-</b>

### Financement

- CHF 30'000.- prélevés sur la réserve touristique
- CHF 40'000.- participation de l'AICN
- Solde financé par le fonds de rénovation communal

## 5. Plan de mise en œuvre et calendrier

Les travaux relatifs à la place de jeux seront réalisés durant l'hiver 2026–2027. Les plantations et semis interviendront au printemps 2027.

La mise en service de l'ensemble est prévue entre mai et juin 2027.

## 6. Suivi et pérennité du projet

La Commune assurera le suivi des travaux en collaboration avec les entreprises mandatées. Durant le chantier, l'accès à la place de jeux sera partiellement restreint.

À l'issue des travaux, l'entretien sera confié à une entreprise paysagère, tandis que les contrôles de sécurité des jeux continueront d'être réalisés annuellement.

### Participation citoyenne

#### **Participez à l'embellissement de notre commune !**

Les habitants sont invités à contribuer à ce projet en offrant des plantes vivaces issues de leur jardin. Ces plantations viendront enrichir les nouveaux aménagements et symboliseront l'engagement collectif en faveur du cadre de vie.

## CONCLUSION

Vu ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil général de prendre la décision suivante :

### LE CONSEIL GÉNÉRAL DE CHESEAUX-NORÉAZ

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour  
vu le préavis municipal,  
entendu le rapport de la Commission,

### DÉCIDE

Article premier : La Municipalité est autorisée à réaliser les travaux de rénovation de l'aire de jeux communale et des aménagements de l'espace public pour un montant de CHF 132'000.-

Article deux : Le Conseil général autorise la Municipalité de décider, en temps opportun, le mode de financement par les liquidités courantes et par les fonds de réserve.

LA MUNICIPALITE

la Syndique :

la Secrétaire :

S. DI DARIO

C. PEGUIRON

